



Ce dossier vous est offert par votre pharmacien
Il ne remplace pas le conseil de votre médecin et/ou de votre pharmacien.

Les papillomavirus humains : tour d'horizon

Depuis quelque temps déjà, les papillomavirus occupent régulièrement le devant de la scène médiatique. Notamment parce que certains d'entre eux sont responsables du cancer du col de l'utérus. Si les espèces de papillomavirus sont nombreuses, toutes ne sont cependant pas capables d'infecter l'Homme : parmi les milliers de papillomavirus identifiés, environ 250 s'attaquent à l'Homme. Ces derniers ont été baptisés « papillomavirus humains ». Qui est à risque ? Comment éviter l'infection ? Comment la soigner ? Autant de questions qui restent encore pour beaucoup sans réponse.

Les papillomavirus humains kesako ?



Aussi appelés HPV, les papillomavirus humains sont de petits virus à ADN présents dans le monde entier. Ces derniers sont extrêmement courants et se transmettent très facilement. Parmi les 250 papillomavirus pouvant infecter l'homme, certains sont plus ou moins inoffensifs. Il s'agit notamment des HPV qui affectent la **peau** et qui sont responsables des verrues se développant sur les mains et les pieds.

Les papillomavirus humains s'attaquant aux **muqueuses** sont quant à eux plus problématiques. Ces derniers sont classés en deux catégories :

- **Les HPV à risque élevé** sont responsables de plusieurs cancers. Ainsi chez l'homme, ils sont en partie responsables du *cancer pénien*. Tandis que chez la femme, ils sont à l'origine de trois types de cancers : le *cancer de la vulve, du vagin et du col de l'utérus*. Selon plusieurs recherches, 100% des femmes souffrant d'un cancer du col de l'utérus sont aussi atteintes d'une infection par un papillomavirus humain. Suite à un contact buccal, les muqueuses de l'oropharynx peuvent aussi souffrir des conséquences des HPV. Si le développement d'une affection oropharyngée à l'HPV reste relativement rare, les papillomavirus humains seraient toutefois impliqués dans 90% des *cancers de l'oropharynx*. Les papillomavirus humains à risque élevé sont essentiellement les HPV 16 et 18.
- **Les HPV à faible risque** provoquent, quant à eux, des *verrues génitales*. Il s'agit, par exemple, des papillomavirus humains 6 et 11.

Une infection qui touche les deux sexes

Contrairement à ce que l'on pense généralement, les femmes n'ont pas le monopole de l'infection par les papillomavirus humains. Et pour cause, cette maladie étant sexuellement transmissible, elle touche aussi bien les femmes que les hommes. En outre, les bébés peuvent également être contaminés à leur naissance.

L'infection par HPV est actuellement la maladie sexuellement transmissible la plus fréquente. Toute personne ayant eu des rapports sexuels avec un partenaire porteur d'un papillomavirus humain peut être infectée. En effet, un seul contact avec un partenaire porteur du virus est suffisant pour être contaminé à son tour. Plusieurs études indiquent que les individus aux partenaires nombreux et ceux ayant eu des rapports sexuels très jeunes sont les plus vulnérables.

Comment se manifeste une infection par HPV ?

Si les manifestations diffèrent d'un virus à l'autre, il est particulièrement fréquent qu'une personne infectée par un HPV ne présente aucun symptôme visible. C'est notamment le cas des papillomavirus humains responsables du cancer du col de l'utérus. Dans ce cas, seul un examen minutieux des cellules du col de l'utérus permet de détecter la présence de lésions.

D'autres papillomavirus humains se manifestent par l'apparition d'excroissances, aussi appelées verrues. Celles-ci peuvent se révéler très douloureuses et s'accompagnent de symptômes dérangeants.

- Chez les **hommes**, ces verrues se trouvent principalement sur le bout et le manche du pénis, sur le scrotum, dans la zone proche de l'anus et de la cuisse.
- Chez les **femmes**, ces excroissances affectent la vulve, l'anus et le haut de la cuisse.

Eviter l'infection

Depuis peu, les progrès de la médecine ont permis le développement de deux vaccins permettant de lutter efficacement contre le HPV. Ces deux vaccins protègent contre les deux types de papillomavirus humains à l'origine des cancers du col de l'utérus, c'est-à-dire les virus 16 et 18. Cependant, l'un des vaccins présents sur le marché belge protège en plus des HPV 6 et 11. Une vaccination complète requiert *trois injections intramusculaires administrées sur une période de six mois*.

De nombreuses études montrent que ces vaccins offrent une meilleure protection s'ils sont administrés avant l'exposition aux papillomavirus humains. C'est pourquoi il est recommandé de vacciner les *jeunes filles avant leur première relation sexuelle*. La vaccination des adolescentes et des femmes ayant déjà eu des relations sexuelles est quant à elle à discuter au cas par cas avec son médecin. Les dernières études réalisées pour évaluer l'efficacité de ces vaccins indiquent qu'ils seraient protecteurs jusque 55 ans, ce qui est particulièrement important pour les femmes qui changent de partenaire.



La place du préservatif reste primordiale pour se protéger contre les infections sexuellement transmises comme le sida, l'infection à Chlamydia ou l'hépatite B, par exemple. Cependant, si le préservatif est utile contre l'HPV, il n'est malheureusement pas aussi efficace contre cette infection que contre les autres

infections. La raison tient principalement au fait que les papillomavirus humains vivent également sur la peau des mains et que la contamination est donc possible par cette voie.

Attention au revers de la médaille



L'arrivée de vaccins protégeant des papillomavirus humains constitue bien entendu une grande avancée en matière de prévention. Toutefois, ceux-ci n'étant pas efficaces à 100%, le dépistage reste indispensable. A cette fin, seuls les frottis cervicaux réalisés par les gynécologues sont efficaces. Cet examen permet de déceler les cellules anormales présentes sur les parois du col de l'utérus avant qu'elles ne puissent devenir cancéreuses. Cependant, le processus de cancérisation à cause de ce virus est lent. C'est pour les spécialistes européens recommandent aujourd'hui de réaliser un dépistage tous les 3 ans. Bien sûr en cas de risque supplémentaire, le médecin traitant peut proposer de raccourcir ce délai. Dans tous les cas et pour désagréable qu'il puisse être, il est essentiel d'accepter de réaliser un dépistage régulièrement.

Soigner l'infection

C'est d'autant plus important que des données récentes montrent qu'environ 10% des jeunes femmes de 15 à 25 ans sont infectées à un moment donné par un papillomavirus humain et qu'au cours de leur vie les femmes rencontreront le virus dans 80%. Cette infection ne se traduit pas systématiquement par l'apparition de lésions, mais si c'est le cas, des mesures thérapeutiques sont nécessaires :

- Les **verrues** sont soignées à l'aide de produits chimiques appliqués par le médecin ou de produits tels que des pommades appliqués par le patient lui-même. Toutefois, il est à noter que l'éradication des verrues visibles ne signifie pas que l'infection ait totalement disparu. D'autres verrues peuvent, en effet, apparaître par la suite. Si l'infection persiste, il est alors recommandé d'opter pour un traitement au laser ou une intervention chirurgicale.
- Les **lésions du col de l'utérus** requièrent une intervention plus importante : une application d'azote liquide, une intervention au moyen d'un laser, voire une intervention chirurgicale.

Soulignons toutefois que ces traitements ne sont pas toujours sans conséquence. En effet, une telle prise en charge peut induire, dans le futur, une incompetence du col de l'utérus et augmente donc le risque d'accouchement prématuré.

Vous l'aurez compris, la science a beaucoup progressé en matière d'infection par un papillomavirus humain. Reste maintenant à chacun d'entre nous d'adopter les moyens de prévention existants et de rester vigilant à toute infection éventuelle grâce à des visites de contrôle régulières. Toutes les informations relatives à l'obtention et au remboursement des vaccins sont disponibles chez votre pharmacien ou chez votre médecin traitant.

Ce dossier vous est offert par votre pharmacien.

Il ne remplace pas le conseil de votre médecin et/ou de votre pharmacien.

©Ce document ne peut pas être reproduit sans accord écrit préalable de M.W.S. : info@pharmaplanet.be